



## Le chanoine René DRAGUET (1896-1980)

Maurice Cheza

Avril 2007

Les prêtres qui ont été formés au Séminaire de Namur par le chanoine Havet se souviennent certainement qu'il leur parlait avec passion du livre de « Draguet-Charlier »<sup>1</sup>. En effet, dans son ouvrage *Essai sur le problème théologique*, le dominicain Charlier utilisait très largement (sans le dire !) les travaux du professeur Draguet<sup>2</sup>. Ce qui importe ici, ce n'est pas la question du plagiat, mais le fait que tous deux ont été sanctionnés durement par le Saint-Office<sup>3</sup>.

René Draguet était né à Gosselies le 13 février 1896. Prêtre en 1919, il obtint à Louvain le titre en théologie le plus élevé, qui, à l'époque, s'appelait la maîtrise. Sa thèse portait sur un théologien du 6<sup>e</sup> siècle, Julien d'Halicarnasse<sup>4</sup>. Il fut ensuite nommé professeur à l'UCL. Très sensible à la dimension historique de la foi, il insistait sur « l'évolution des dogmes »<sup>5</sup>.

À certains égards, sa pensée rejoignait celle du dominicain français Marie-Dominique Chenu (1895-1990). Ce dernier était recteur de la Faculté de théologie de son ordre, établie au lieu-dit « Le Saulchoir » à Kain (Tournai), après son expulsion de France en 1904. Chez les dominicains, sa position théologique différait fortement de la méthode scolastique (dont le grand maître à l'époque était

---

<sup>1</sup> Voir *In memoriam René Draguet* de Joseph Ponthot, dans *Revue théologique de Louvain*, t. 12, 1981, p. 137-141.

<sup>2</sup> Édité à Thuillies, chez Ramgal. Le livre contient deux *nihil obstat*, un *imprimi potest* et un *imprimatur*. L'exemplaire que j'ai pu me procurer porte la mention « *index* » au crayon sur la couverture.

<sup>3</sup> Le Saint-Office était la congrégation romaine chargée de la doctrine. Elle avait succédé à la « Congrégation de l'Inquisition universelle ». Aujourd'hui, elle porte le nom de Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Elle est toujours active et a publié le 14 mars 2007 une « notification » très sévère à l'égard du théologien de la libération Jon Sobrino (Salvador). Voir *La Croix* (Paris), 15 mars 2007.

<sup>4</sup> *Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du Corps du Christ*, Louvain, Dissertations de maîtrise, série II, tome 12, 1924.

<sup>5</sup> Il a publié un petit livre (dont la présentation est plutôt minable) sous le titre *Histoire du Dogme catholique*, Paris, Albin Michel, 1941. Une deuxième édition a paru en 1946. Draguet y est présenté comme « Professeur à l'Université de Louvain » et elle porte un *imprimatur* (de Tournai). On y indique que l'auteur a écrit un article *L'évolution des dogmes* dans *Apologétique*, publiée sous la direction de M. Brillant et M. Nédoncelle, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Bloud, 1939.

Garrigou-Lagrange) et s'appuyait davantage sur l'histoire. Il exposa son point de vue dans une brochure hors commerce intitulée *Une école de théologie, le Saulchoir* (1937)<sup>6</sup>.

En 1942, l'autorité romaine sanctionna durement Chenu (livre mis à l'index et interdiction d'enseigner), Charlier (à l'index également) et Draguet (mis au ban de la Faculté de théologie)<sup>7</sup>. Robert Guelluy qui a consacré à tous ces débats un article très documenté dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique* y voit un signe avant-coureur de l'encyclique ultra-conservatrice *Humani Generis* (1950)<sup>8</sup>.

Par la suite, Chenu joua un rôle non négligeable au Concile Vatican II, mais pour Draguet, il fallut attendre 1965 pour qu'il soit complètement réhabilité<sup>9</sup>. Entretiens, il se consacra à l'étude des anciens auteurs orientaux et à la publication de très nombreux textes théologiques précieux. Il est mort le 23 décembre 1980 à Heverlee.

L'enjeu du conflit ayant impliqué Chenu, Draguet et Charlier est toujours actuel : fait-on de la théologie abstraite et déductive ou bien pense-t-on la foi en Jésus-Christ en lien avec les réalités concrètes et l'histoire des hommes ?

Orientation bibliographique :

*Un théologien en liberté. Jacques Duquesne interroge le Père Chenu*, Paris, Centurion, 1975.

Document en annexe : homélie prononcée par le chanoine Draguet aux funérailles de son amie Mère Claire, le 5 mars 1980.

---

<sup>6</sup> Ce livre a été réédité en 1985 avec une préface de René Rémond et des études très suggestives de G. Alberigo, É. Fouilloux, J. Ladrière et J.-P. Jossua, Paris, Cerf, coll. Théologies.

<sup>7</sup> Le chanoine Pierre de Locht (1916-2007), qui était étudiant en théologie à Louvain à l'époque, avait commencé sa thèse sous la direction de Draguet. Il dut évidemment changer de sujet et ne présenta son doctorat qu'en 1946 sur *Le miracle chez Maurice Blondel*. Voir J. Debelle (dir.), *Rue de la Prévoyance. Essais sur la pensée de Pierre de Locht*, Malonne, Feuilles familiales, 2001, p. 225.

<sup>8</sup> R. Guelluy, *Les antécédents de l'encyclique « Humani Generis » dans les sanctions romaines de 1942 : Chenu, Charlier, Draguet*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, vol. LXXXI, 1986, n° 3-4, p. 421-497.

<sup>9</sup> Cette réhabilitation s'est faite en deux temps : en 1948, il put être réintégré à la Faculté de théologie et en 1965, la réhabilitation fut complète et officielle. Celle-ci fut notifiée au Cardinal Suenens dans la lettre que lui adressa, le 2 juillet 1965, le Cardinal Cigognani. Voir à ce sujet J. Ponthot, *art. cit.*, p. 138-139.

TRAIT D'UNION. Bulletin d'informations des Pères des Sacrés-Cœurs  
de la province belge méridionale, n° 2, mai 1990.

XX

À PROPOS DU

PERE JEAN d'ELBEE ET DE LA MERE CLAIRE

XX

Depuis la parution de l'ouvrage du Père Jean et de la Mère Claire Histoire de deux vocations qui n'en sont QU'UNE, Paris Téqui, 1984 on connaît mieux l'histoire peu commune de ces deux âmes d'élite. Depuis lors, il y a environ deux ans, les carmélites de Louvain-la-Neuve, où Mère Claire a terminé ses jours, ont édité 5 cassettes audio reprenant une retraite prêchée par le Père Jean d'Elbée en juin 1961 sur le thème Vivre de confiance et d'abandon à l'école de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus. On peut les commander, au prix de 750 frs au Carmel, Chemin de Profondval, 1400 Court-Saint Etienne.

D'autre part, on sera intéressé de prendre connaissance de l'homélie peu banale prononcée aux funérailles de Mère Claire le 5 mars 1980 en la chapelle du Carmel par le chanoine René Draguet. Celui-ci, né à Gosselies (Charleroi) en 1896, se vit relever en 1942 de son enseignement à la faculté de théologie de l'Université Catholique de Louvain suite à une injonction du Saint Office, sans que ce dernier, aux dires du professeur Draguet, lui ait jamais officiellement communiqué les raisons de cette mesure. Il fut réintégré dans la faculté de théologie en 1948 et entièrement réhabilité en 1965. Il mourut le 23 décembre 1980, suivant de peu celle qu'il appelait son amie et donnant ainsi réalité aux dernières paroles de son homélie, dont nous pouvons maintenant prendre connaissance

Edouard Brion

L'obéissance et l'union, disait-elle dans ses derniers jours, sont le fondement même de la vie religieuse. Les vieux solitaires égyptiens croyaient que Dieu seul connaît ce qui est bien, et que nous avons à risquer notre propre aventure; comme eux Mère Claire gardait son coeur dans cette foi.

Mère Claire s'en est allée à l'aube d'un samedi, quand le Carmel célèbre la messe sabbatine, une de ses dévotions, la messe votive de la Vierge. La Vierge du Sourire aura présenté au Christ celle qui tant l'aima, Elle et son divin Fils.

Comme elle le fit jusqu'à son dernier souffle, Mère Claire continue à prier pour nous et pour moi en particulier. Je lui disais souvent, sur le mode badin: "Notre Mère, pour assurer mon petit salut, c'est sur vous que je compte, sur les prières et sacrifices que vous accomplissez dans votre grenier" - j'appelais ainsi sa cellule. Je le lui redis en m'entretenant avec elle, après une des dernières Messes célébrées devant elle; quelle ne fut pas ma surprise de l'entendre me répondre par un "oh oui" des plus convaincus qui m'en disait long sur ses dernières préoccupations de la terre....

Chère Mère Claire, vous voilà maintenant devant Dieu, aux côtés de la petite Agnès qui, nous quittant il y a quelque vingt-deux ans, disait à la Révérende Soeur Mimi: "Soignez bien la petite Mère"....

Bientôt nous accompagnerons vos restes dans leur dernier voyage, vers le cimetière de l'abbaye du Parc où vous reposerez jusqu'à la résurrection, dans le petit trou qui vous attend, creusé à l'ombre de l'église de la vieille abbaye.

Le Seigneur a voulu que vous me précédiez, je ne sais pas de combien...

Je m'en irai aussi hors des portes de la ville  
Dans un coffre de bois piqué de douze clous,  
Emporté par un char dans une course agile  
Jusqu'à mon petit trou.

On étendra mon corps au porche de l'église  
A même le pavé un moment il gira.  
Un moine en blanc surplis, à l'abri de la bise,  
de loin m'aspergera.

Quatre hommes ensuite à la noire casquette  
Au temple m'entreront d'un bras mal assuré;  
L'orgue modulera sur ma jaune chambrette  
Un psaume accéléré.

Vite on me reprendra pour un dernier voyage  
A travers les sentiers de la morne cité.  
La glaise fermera sous un sombre nuage  
Mon trou d'éternité.

Que le Seigneur alors exauce ma Voisine,  
Qui jusqu'au bout pria dans son étroit grenier,  
Sous son voile discret et sous sa discipline,  
Expiant mes péchés.

Deus dedit, Deus abstulit! Sit nomen eius benedictum!

Le Seigneur nous l'avait donnée! Le Seigneur nous l'a enlevée!

Que son Nom soit béni!

*Plange et eum quasi unigenitum...  
Ils la pleureront comme un être unique...  
(Zach. 12,10)*

Mes Soeurs, mes Frères,

Il n'est sans doute pas, dans nos Livres inspirés, de parole plus apte à exprimer la douleur qui m'étreint en adressant à Mère Claire un dernier adieu sur cette terre, en attendant de la revoir dans la lumière de Dieu.

Mère Claire était un être unique, exceptionnel.

Elle et moi, nous avons cheminé côte à côte pendant cinquante années, elle dans les aventures de la vie ascétique, moi dans les hasards de la vie scientifique. J'ai célébré la Sainte Messe devant la grille du Carmel de Louvain pendant quarante-trois ans; depuis le transfert à Profondval, je venais la voir de mois en mois, assise déjà dans son fauteuil ! Dans les derniers temps, je venais, de semaine en semaine, célébrer la Messe dans sa chambre de malade.

Pendant ces cinquante ans, je la vis toujours pareille: grande dame d'autrefois, digne et simple, directe et vraie surtout, transparente et sans repli, claire comme son nom, avec le même sourire. Elle était pour moi la Vierge du Sourire.

Engagées dans les liens du mariage, elle s'était un soir retrouvée seule devant les portes du Carmel de Louvain, qui allaient se refermer sur elle, pour toujours. Dans quels sentiments tira-t-elle la sonnette? Jamais je ne forçai ses confidences. C'était son jardin fermé.

Elle ne me l'entrouvit qu'une fois, dans des circonstances dramatiques. Sortant de l'hôtel voisin du Recteur, j'étais venu informer mon amie que désormais j'étais chassé de l'Université, que par ordre du Saint-Office j'étais renvoyé à mon diocèse et que l'on avait refusé de me dire de quoi j'avais à me repentir, en souvenir, je lui remettais à garder ma toge professorale. Derrière la grille, elle ne put retenir ses larmes; elle laissa échapper ces seuls mots: "Moi aussi, un jour, j'ai compris que tout était fini"...

Mais elle n'avait rien laissé de ses tendresses. Lorsqu'elles se donnent, des âmes de cette trempe le font, comme Dieu, sans repentance: une fois, et c'est pour toujours. Elles savent que Dieu est plus grand que notre coeur (1 Jn 3,30); elles vivent toujours leur premier amour, mais elles le transfigurent. Elles font leur la parole de l'Apôtre aux Philippiciens (2, 13-14): "Je ne me flatte pas d'avoir déjà saisi; je dis seulement ceci: oubliant le chemin parcouru, je vais droit de l'avant, tendu de tout mon être, en vue du prix que Dieu nous appelle à recevoir là-haut, dans le Christ Jésus."

Combien de fois par après, avant de la quitter à la grille du parloir, en guise de conclusion à des conversations d'un tout autre objet et couvrant des silences sur un monde de pensées toujours présent mais que ni elle ni moi n'avions exprimées, ne lui ai-je pas dit, à brûle pourpoint: "Quoi qu'il en soit, notre Mère, ce n'étaient vraiment pas des choses à faire..., mais vous aurez les circonstances atténuantes...." J'avais souri, elle sourit.

Justus ex fide vivit, a dit encore l'Apôtre, le juste vit de la foi (Rm 1, 17). Telle la rose dont parle le Sage, plantée le long des eaux dont elle tire sa beauté (Eccl. 39,14) Mère Claire avait poussé ses racines dans les certitudes de la foi. Elle avait accepté en cet esprit les conventions de la vie religieuse: lorsqu'elle était prieure, elle prenait les rênes avec fermeté; lorsqu'elle ne l'était plus, elle se soumettait de plain coeur, avec simplicité, aux volontés d'une autre. Jamais je ne vis un foi pareille, aussi entière, aussi convaincue.